



BRAIVES : UN PROJET AUTOUR DU SAULE

Les ADL, acteurs incontournables du développement économique local



Alain Depret
Secrétaire de rédaction

Suite et fin de notre saga consacrée aux synergies entre le monde économique local et les communes : après avoir pris le pouls de Geer, Wanze, Marche-en-Famenne, Nivelles, Mons, La Louvière et Binche, ces derniers mois, le *Mouvement communal* s'intéresse enfin au cas particulier des ADL. Les Agences de Développement local stimulent en effet un partenariat dynamique avec les acteurs du monde économique et social présents sur le territoire et, par là, de leur région. Nous terminons ici notre feuilleton en allant à la rencontre de l'ADL de Sambreville, qui s'attache notamment à la réaffectation de l'ancien site industriel de Saint-Gobain, et de l'ADL de Braives, particulièrement riche en projets de tous genres.





MICHEL FALESSE, DIRECTEUR DE L'ADL DE SAMBREVILLE, ET THIERRY ABSIN, RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES DE SAINT-GOBAIN

ADL de Sambreville - Michel Falesse Directeur : « Malgré le drame de Saint-Gobain, je crois encore en l'avenir de la Basse-Sambre »

Le contexte de Sambreville est un peu particulier : son ADL doit en effet aujourd'hui faire face, contre toute attente, à la réaffectation de plusieurs sites industriels suite à la fermeture de Saint-Gobain Sekurit et Saint-Gobain Glass, confortant ainsi sa mission d'aide à la reconversion économique locale. L'ADL de Sambreville s'est d'ailleurs toujours montrée très active pour les entreprises du cru. Elle sert ainsi, d'abord, de relais spécifique aux actions du Bureau économique de la Province de Namur grâce à l'animation du hall relais Créasambre, dont les bâtiments, jouxtant les anciennes usines Saint-Gobain, abritent d'ailleurs l'ADL. Mais elle a également participé à plusieurs projets européens avec, pour objectif, notamment, de créer deux zones d'activités et un pôle d'économie sociale sur le territoire communal. Entretien avec Michel Falesse, Directeur de l'ADL de Sambreville, à propos de ces nombreux projets d'envergure.

Monsieur Falesse, avant toute chose, l'histoire de Sambreville est désormais liée à celle de la fermeture des usines Saint-Gobain... Comment se passe aujourd'hui la reconversion de ces anciens bâtiments ?

Sur le site de Saint-Gobain, les choses avancent bien. Plus de quarante entreprises, dont une vingtaine de manière précise, ont marqué leur intérêt à s'installer. Certaines y sont d'ailleurs déjà. À tel point que 85.000 m² des anciens halls sont déjà attribués. Il s'agit, pour partie, d'entreprises locales qui souhaitent plus d'espace pour se développer ou trouver

un meilleur environnement pour leur activité. Au total, on parle de 250 emplois. Pas tous des emplois nouvellement créés, mais les sociétés qui s'installeraient le font avec des velléités de développement. D'autre part, par convention, elles s'engagent à réembaucher prioritairement des anciens travailleurs de Saint-Gobain qui correspondraient aux profils recherchés. On sait qu'après un déclin de plusieurs dizaines d'années, la fermeture finale des deux usines Glass et Saint-Gobain a mis sur le carreau 800 travailleurs. Le drame ne se résorbe pas en un jour. Mais la renaissance est en marche, indéniablement.

L'ADL joue ici un rôle primordial...

En effet, c'est l'ADL qui gère la reconversion avec le propriétaire. Et ce, pour la Commune de Sambreville. Un projet de redéploiement de la Basse-Sambre se doit en effet d'intégrer ce périmètre dans les réflexions. Depuis l'annonce de la fermeture des usines Sekurit en 2013 d'abord, et Glass ensuite en 2014, Sambreville a fait de la reconversion des espaces une de ses priorités. Sans une vision et une gestion globales, une revente morcelée et anarchique pourrait très vite aboutir à la création d'un chancre urbain colossal. Mais le groupe Saint-Gobain, propriétaire du site, a entendu

cette préoccupation du politique local et a accepté d'intégrer ce qu'on appelle la plate-forme SITI, pour « Sambreville, Incubation, Transition, Innovation ». Cette structure, qui s'articule entre politiques et acteurs économiques, institutionnels et privés, coordonne donc les projets liés à la reconversion socioéconomique sambrevilloise.

Il aurait été aisé, pour les patrons de la multinationale, de vendre l'entièreté du terrain à un propriétaire privé, n'est-ce pas ?

En effet, un acquéreur qui en aurait fait peu de choses, si ce n'est démanteler l'acier avant de laisser le tout à l'abandon. Mais l'initiative d'un entrepreneur sambrevillois réputé a empêché cela. Il a, en premier lieu, initié le renouveau du site, en proposant de racheter deux parcelles au groupe, dans les hangars. Avant cela, il avait déjà racheté plus de cinq hectares à Saint-Gobain, un espace qui comprend notamment le château Saint-Roch et les anciens bâtiments administratifs. Au fil des mois, des négociations ont eu lieu afin de prévenir la dégradation du site, qui aurait laissé un impact paysager et environnemental certain. Les lieux, accessibles par la voie d'eau, la voie ferrée et la route, offrent en effet des atouts non négligeables, d'autant que les halls ont été entretenus avec soin par la multinationale.

La reconversion fonctionne donc bien, jusqu'ici ?

Principalement des PME ont marqué leur intérêt pour s'installer dans les anciens halls de stockage. Quatre d'entre elles sont déjà installées. Sept autres devraient rapidement suivre, alors qu'une quinzaine d'autres sont encore en négociation. Le château est en passe de devenir un hôtel-restaurant. Le développement d'un parc logement est aussi en projet, avec la construction de maisons passives. Mais il y a aussi des petits commerçants, des artistes, des petites industries, et des artisans qui veulent s'y installer. On arrive à saturation au niveau du remplissage des halls, mais la demande est cependant encore là. Dans les mois et les années à venir, nous aurons encore de la surface à proposer. Si on démonte l'éten-derie, par exemple, cela libérera plus de 20.000 mètres carrés pour des entreprises qui devront construire, cette fois.



Sans une vision et une gestion globales, une revente morcelée et anarchique aurait pu aboutir à la création d'un chancre urbain



Quand peut-on espérer voir le site complètement réaffecté ?

Saint-Gobain souhaitait quitter définitivement les lieux au 31 décembre 2015. On se rend compte que ce sera cependant impossible. Saint-Gobain à Auvellais, c'est un monstre industriel à détruire et à réhabiliter. On doit maintenir les fournitures d'électricité et de gaz, négocier avec Infrabel pour rétablir le réseau ferré, obtenir les permis pour détruire les fours... Par chance, Saint-Gobain n'a pas claqué la porte et cela a permis la reconversion du site. Mais il faudra probablement encore deux ou trois ans pour que tout soit proprement achevé.

Contre toute attente, le drame social vécu à Sambreville pourrait donc mener à la revitalisation de tout un bassin de vie...

Ce projet, ajouté au futur parc Ores, à la création du boulevard de Sambre, subsidié par des fonds européens, souffle en effet un vent nouveau. Nous espérons que ce développement permettra de rectifier l'image très sombre de la Basse-

Sambre et fera oublier un peu les drames qui ont entaché Sambreville et sa région. Je suis un éternel optimiste : malgré le drame de Saint-Gobain, je persiste à croire encore en l'avenir de Sambreville.

Quel est votre avis sur le tissu économique local en Wallonie ? Vous pensez que les ADL ont un rôle à jouer, plus que jamais ?

Il est certain que toutes les ADL ne sont pas logées à la même enseigne. Tout cela dépend du tissu économique, des structures existantes, du lieu où l'on se trouve. Je constate qu'à Marche, par exemple, des choses extraordinaires sont en train de se passer, notamment avec les commerces de proximité et les producteurs locaux. A Anhée aussi, se développent des projets basés plus particulièrement sur le tourisme. Mon avis est qu'un soutien aux ADL est indispensable, plus que jamais, car elles ont une utilité certaine et elles devraient pouvoir bénéficier d'un support plus important de la part de la Wallonie, tant au niveau financier qu'au niveau du personnel.

Et pourtant, la Wallonie a supprimé l'agrément de certaines ADL...

De fait, et j'ignore les critères qui ont conduit à cette suppression. Sans doute, certaines équipes ne fonctionnaient-elles pas bien, ou la structure ne convenait-elle pas, ou bien encore y avait-il désaccord entre le politique et la direction. Mais, si vous me demandez mon avis, pour moi, l'outil demeure essentiel.

Pouvez-vous nous rappeler, en quelques mots, quelles sont les missions de l'ADL de Sambreville ?

Ce sont les mêmes que celles de toutes les ADL en Wallonie : accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles, réunir les acteurs du monde économique local pour mener des actions créatrices d'emploi, stimuler des réseaux au service de l'entrepreneuriat, mettre en évidence les ressources et le savoir-faire, diagnostiquer les atouts et les faiblesses d'une région, établir un plan stratégique de développement durable, définir les actions à mener et se donner les moyens de les évaluer. Et ce, avec l'appui des pouvoirs publics communaux, des entreprises, commerces et associations du secteur privé, des organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional, fédéral et européen et du réseau d'échange des ADL de Wallonie.

Votre ADL devrait, quant à elle, bientôt changer de visage. Je me trompe ?

Le cas de Sambreville est un peu particulier. Elle est la seule de Wallonie à disposer de deux structures de développement local. L'une est une agence de développement local comme les autres, tandis que l'autre structure est dédiée à la gestion du commerce du centre-ville, ce qu'on appelle une GCV. Toutefois, la commune souhaite actuellement réunir les deux structures de manière à faire des économies d'échelle et à éviter toute confusion dans l'esprit des commerçants, indépendants et autres entrepreneurs. Dans la DPR, le Gouvernement s'est en effet fixé comme objectif de fusionner les dispositifs ADL et GCV. Sambreville a donc déjà pris cette initiative. Il s'agit d'une expérience-pilote que la Région observe avec attention.

Votre ADL est d'ailleurs constituée en régie communale autonome... C'est assez unique.

En effet. Je dois rappeler, à ce sujet, que l'ADL est désormais une régie communale autonome et non plus une asbl, ce qui signifie un Comité de direction, un CA et une AG pour l'approbation des comptes et du budget et la prise des décisions importantes. Notre AG est présidée par le bourgmestre. Le CA est composé, lui, aux deux tiers, par des représentants

de tous les partis démocratiques et, pour le tiers restant, par des indépendants, le président du Foyer culturel, des représentants du secteur privé, un juge au tribunal du commerce, un expert-comptable et un spécialiste en économie sociale. De plus, nous ne voulions pas perdre certains membres éminents de l'ancienne asbl, comme quelques personnalités des Facultés de Namur.

Cette fusion sera effective quand ?

Tout se passe très vite et la fusion des deux structures en une seule ne saurait tarder. Nous resterions une régie communale autonome et je tiens beaucoup à ce que l'appellation reste celle d'ADL, même si l'on parle de la régie communale autonome territoriale de Sambreville. Quoi qu'il en soit, cette RCA sera chargée de gérer les entreprises, les commerces de Sambreville, avec une attention toute particulière pour la gestion des centres-villes de Tamines et Auvelais.

Pouvez-vous nous dire un mot sur Créasambre, un bâtiment qui abrite d'ailleurs votre ADL ?

Il s'agit de ce que l'on appelle une « pépinière d'entreprises ». En d'autres mots, un lieu où les jeunes entreprises peuvent louer un ou plusieurs bureaux à des loyers intéressants, de façon à ne pas avoir trop de charges lors des premières années d'activité. Le propriétaire du bâtiment est le Bureau économique de la Province de Namur. L'ADL est en charge de la gestion quotidienne du site. Le but est de permettre à ces entreprises de se développer dans un cadre professionnel à des coûts avantageux, mais aussi d'encourager la création d'entreprises à Sambreville. Il s'agit ici d'activités de type bureautique ou administratif. Des salles de réunion et de conférence pourront également être louées par les entreprises de Sambreville. Créasambre, de par sa nature et son implantation, se veut être l'endroit incontournable en matière de développement économique à Sambreville.

L'ADL de Sambreville a participé à plusieurs projets européens. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le programme 2007-2013 est quasiment en phase de clôture. Il s'agissait d'abord



d'un subside Urban, d'un montant de 17 millions d'euros. Mais, en 2007-2013, de nouveaux fonds structurels, d'un montant de 9 millions d'euros, ont été octroyés à Sambreville pour six projets, notamment à cause de son taux de chômage très élevé, son faible taux de revenus et la sous-qualification de sa main-d'œuvre. Le projet Feder 2007-2013 avait notamment pour objectif de créer deux zones d'activités économiques : Sainte Eugénie, gérée par le Bureau économique de la Province de Namur au niveau de la vente des terrains, et Bonne Espérance à Moignelée, dont l'aménagement sera terminé fin 2015, ainsi qu'un pôle d'économie sociale baptisé « Le Bon Grain ». Il y est notamment question d'aménagement des quais du port autonome à Moignelée, et de deux giratoires pour accéder au site de Sainte-Eugénie. Quant à l'ancienne boulangerie industrielle dite « du Bon Grain », elle va être complètement rénovée et transformée en un centre d'économie sociale. Le bâtiment abritera des entreprises de réinsertion, des entreprises de formation par le travail ou encore des associations locales. Des espaces de formation, des salles de réunion, une crèche et des bureaux y sont également prévus. A terme, le site sera géré par l'asbl « Contre vents et marées ».

Vous travaillez donc maintenant sur des projets à l'horizon 2020 ?

La troisième phase du projet concerne en effet les années 2014 à 2020. De nou-

veaux fonds européens ont été débloqués dans le cadre du Feder, d'un montant de 20 millions d'euros, plus quelques millions d'euros en FSE, et trois millions d'euros en Axe 5 pour notre parc Ores, qui aurait normalement dû être fermé sans cela. Mais Sambreville a pu se réappropriier le site où est localisée une école d'application en restauration. Ce parc sera réaménagé et rebaptisé « Parc des Générations ». Au total, cela fait donc 11 projets qui ont été retenus, tant en Feder qu'en FSE. On clôture aussi, actuellement, certains dossiers comme « Le bon grain », on étend le parc économique à Sainte-Eugénie, on poursuit les travaux sur Moignelée... Ce sont donc des compléments de subsides qui étaient nécessaires à la finalisation des premiers projets. Dans le cadre des aides européennes 2014-2020, il a aussi été créé un centre de recherches dans l'agro-bio-alimentaire, et notamment dans la dépollution des sols par les plantes, installé à Sainte-Eugénie.

L'ADL de Sambreville s'est également particulièrement fait remarquer grâce à un projet nommé CeSam...

Oui, CeSam, c'est notre club constitué de 40 entrepreneurs locaux. Le CeSam a été créé à la suite de conférences mensuelles organisées par nous, et qui se terminaient systématiquement par des échanges entre les entrepreneurs et les orateurs, tous acteurs économiques, dans un réel climat de convivialité. Deux ans

plus tard, le club était créé. Il est donc né d'une initiative conjointe de l'Agence de développement local et du Bureau économique de la Province de Namur avec le soutien de l'administration communale. Son but principal est de permettre aux acteurs économiques locaux qui le souhaitent de créer des liens et des synergies.

Vous avez des relations concrètes avec les ADL des communes voisines ?

Oui, j'attache beaucoup d'importance, notamment, aux relations que nous entretenons avec l'ADL de Jemeppe-sur-Sambre. Nous nous trouvons effectivement dans le même bassin de vie, nous avons le même tissu industriel, la Sambre, et nous nous posons les mêmes questions quant à l'avenir des industries encore présentes sur nos territoires. De même, en province de Hainaut, de l'autre côté de la Sambre, se trouve Fariennes, avec qui nous essayons également de développer des synergies.





VINCENT GERMEAU ET NATHALIE BOUVY, AGENTS ADL

ADL de Braives - Vincent Germeau et Nathalie Bouvy, agents ADL : « Mettre l'accent sur l'entrepreneuriat local par un réseautage inter-entreprises »

Autre lieu, autre réalité. La commune rurale de Braives met l'accent, via son ADL, sur l'aspect local et durable de son artisanat. Car, comme partout ailleurs en Wallonie, son objectif de base est de promouvoir la création d'un contexte positif et favorable au développement économique. Au-delà de la mobilisation des acteurs locaux, le rôle de l'agent de développement local braivois consiste donc à susciter de nouvelles pratiques de coopération, mais aussi de provoquer un changement de mentalité et une nouvelle culture du développement par le partenariat à l'échelon local. A Braives, ce n'est en effet pas la volonté et les projets qui manquent, comme nous le rappellent ici Vincent Germeau et Nathalie Bouvy, tous deux agents ADL.

Pourriez-vous évoquer le projet du site d'Hosdent, qui semble être assez populaire dans votre région et dont l'ADL a été en quelque sorte le promoteur ?

VINCENT GERMEAU

Ce site comporte une ancienne cour de justice et un ancien moulin, tous les deux en ruine. Dans le cadre du Programme communal de développement rural et des consultations populaires qui s'en sont suivies, un premier PCDR a vu

le jour à Braives en 1995, pour prendre fin en 2005. Pendant cette période, le premier bâtiment, la cour de justice, a été transformé en Maison de la rivière. C'était un tout gros projet puisqu'il lui a été consacré un budget de 1,5 million d'euros, auquel ont participé la province, le développement rural et la commune.

NATHALIE BOUVY

Suite à cette réhabilitation, une asbl paracommunale nommée « Maison de la Meuhaigne et de l'Environnement » s'est créée.

Elle a pour vocation d'organiser des activités nature autour du thème de la rivière. Et, de fil en aiguille, cette asbl s'est spécialisée dans le saule et la communication autour de ce concept. Elle s'est étendue en s'adjoignant une Maison de village, une salle d'exposition et un espace cafétéria. L'ancien moulin a, lui, été transformé en centre d'hébergement après avoir obtenu le statut de site à réhabiliter. L'asbl peut donc proposer dorénavant des séjours touristiques, des séjours scolaires ou des hébergements avec animations nature.

Le site a d'ailleurs vu naître un parc du saule...

VINCENT GERMEAU

Les deux bâtiments étaient séparés par une rivière, de chaque côté de laquelle subsistait un espace naturel assez important. Nous avons donc en effet introduit un troisième dossier en vue de développer un parc du saule. Celui-ci a été inauguré assez récemment et il comporte des activités diverses, comme un labyrinthe, un tour aventure, un salicetum, un espace soleil, une mare aquatique et un étang de pêche. C'est donc aujourd'hui une zone naturelle complètement dédiée au saule. La phase 4 du projet, qui, je l'espère, pourra se réaliser cette année, concerne la création, derrière le moulin, d'une plaine de jeux ayant pour thématique la nature, équipée de matériau en bois naturel et liée à l'Horeca déjà existant.

NATHALIE BOUVY

Le tourisme nature étant en augmentation, le but de la phase 5 du projet sera de créer un « Saule Center », lieu d'accueil touristique durable, modulable et énergétiquement indépendant, avec des animations modulaires en vannerie ou

en architecture végétale. De plus, le site jouxtant le Ravel, notre souhait serait d'y créer un relais-vélos, équipé d'infrastructures pour vélos électriques, d'où les touristes pourraient partir et effectuer une boucle dans la région. Toutes ces phases s'inscrivent dans un projet plus global de développement touristique pour la région. Pour ce faire, nous sommes partenaires avec trois autres communes, Burdinne, Héron et Wanze, avec lesquelles nous avons créé une Maison du tourisme. Il s'agira de développer le tourisme industriel via les sites désaffectés, mais surtout les sites en activité qui pourraient visiter les touristes. Cela nous permettrait de mettre en valeur des vieux métiers de notre région.

Et puis, surtout, l'endroit servira également à l'accueil de petites entreprises, ce qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de cet article...

VINCENT GERMEAU

Il servira en effet de nid d'entreprises sous le nom d'« Ilot d'entreprises d'Avennes ». L'ilot aura pour vocation d'accueillir des activités artisanales, des entreprises locales de petite dimension, dans un endroit situé en bordure du Ravel. Ce site regrouperait onze parcelles, sur un terrain de plus ou moins 11 hectares, qui seraient vendues et aménagées. Les travaux d'aménagement de voiries et d'infrastructures devraient commencer fin 2015-début 2016.

NATHALIE BOUVY

Ce nid d'entreprises est situé entre la E40 et la E42, entre Liège, Bruxelles et Namur, et est évidemment appelé à créer de l'emploi. De plus, en raison de la proximité du Ravel, il serait idéal pour le développement de la mobilité douce. Le permis a été introduit début juillet par la SPI et nous en profiterons pour contacter les entreprises locales en vue de les convaincre de venir s'y installer.

Disposez-vous d'un réseau d'entreprises pour ce faire ?

VINCENT GERMEAU

Nous avons organisé à Wanze, avec Villers-le-Bouillet et Marchin, des festivités à l'occasion de la création d'un réseautage d'une centaine d'entreprises. A l'avenir, nous comptons organiser ce genre d'événements une fois par an, avec ces

mêmes partenaires et les entrepreneurs, afin de multiplier les contacts et fidéliser les entreprises. De surcroît, nous avons aussi créé, il y a deux ans maintenant, un marché des artisans locaux sur le territoire de notre commune. La mise en place de ce marché fut assez laborieuse, notamment dans la recherche des producteurs locaux, mais on peut dire qu'il a atteint aujourd'hui sa vitesse de croisière.

NATHALIE BOUVY

Afin de fidéliser la clientèle et les artisans, nous développons des thématiques pour rendre le marché plus attractif. Aujourd'hui, par exemple, la thématique choisie est le vélo et la mobilité douce, qui rappellent bien entendu la présence du Ravel à Braives. Vous le voyez, le Ravel constitue la colonne vertébrale de six communes sur les huit que compte notre région. Autant l'exploiter du mieux possible.

Ce réseau d'entreprises a-t-il des projets particuliers ?

VINCENT GERMEAU

Oui. Nous essayons, par exemple, dans notre projet Leader, d'amener les entreprises à réduire leur consommation énergétique. Et, en matière d'économie circulaire, nous tentons de vérifier si les déchets de certaines entreprises ne pourraient pas servir de matières premières pour d'autres. C'est donc une espèce de réseautage inter-entreprises, à l'échelle de notre territoire. Nous mettons l'accent sur les produits locaux, que nous mettons également en réseau et que nous essayons ensuite de faire vendre en grande surface.

NATHALIE BOUVY

Même chose pour les entreprises et les produits de transformations. Ces entreprises sont assez dispersées sur le territoire et nous les organisons aussi en réseau. Par exemple, lorsqu'un nouvel artisan vient s'installer sur notre territoire, nous essayons de voir s'il ne peut pas utiliser l'atelier d'un autre indépendant. Et ce, afin qu'il puisse bénéficier d'un bâtiment qui serait déjà conforme aux normes exigées, une sorte d'atelier de transformation partagé, en quelque sorte.

Votre soutien profite donc principalement à l'artisanat local...

NATHALIE BOUVY

Oui, nous recevons de plus en plus d'artisans et d'entrepreneurs locaux au sein de

Provoquer un changement de mentalité et une nouvelle culture du développement par le partenariat local

l'ADL. Nous avons ainsi développé une page du site internet communal qui comporte, entre autres, un annuaire spécifique des produits locaux, ce qui représente à peu près 360 acteurs. Nous avons constaté que, parmi ceux-ci, certains n'avaient ni adresse mail, ni site internet. Nous avons donc organisé une séance d'information sur ce sujet car il était important de pouvoir répertorier ces indépendants qui ne connaissent pas encore les bénéfices des nouvelles technologies.

VINCENT GERMEAU

Dans le cadre de notre Maison du tourisme commune, nous souhaitons aussi mettre à jour le dépliant touristique et le traduire en néerlandais. Nous avons aussi un bulletin communal mensuel, dans lequel nous

présentons l'activité économique braivoise sous forme d'interviews décalées afin de créer une certaine proximité entre le vendeur et ses clients-lecteurs potentiels.

Je suppose qu'il est également question d'agriculture, dans une commune rurale comme la vôtre ?

VINCENT GERMEAU

En 2012, Braives a en effet lancé un nouveau PCDR. Celui-ci est toujours en phase d'élaboration et, pour notre part, nous en suivons la partie agriculture, entreprise et économie. Dans ce cadre, nous avons beaucoup de contacts avec les agriculteurs. Par exemple, nous publions un calendrier des récoltes qui ont pour conséquence des opérations parfois

bruyantes. Et ce, afin que les riverains acceptent que les agriculteurs effectuent leur travail jusque tard dans la nuit.

NATHALIE BOUVY

Autre chose : à l'initiative d'Awans, un projet de collecte de pneus a été mis sur pied en 2014 auprès des agriculteurs. Ce projet a été réalisé avec l'aide d'un collecteur de pneus privé et a remporté un franc succès. C'était aussi une manière de nouer des liens de confiance entre les agriculteurs et nous, même si une petite participation aux frais était demandée.

Etes-vous actifs en matière d'emploi local ?

NATHALIE BOUVY

Oui, grâce notamment à un projet que nous avons baptisé « Le maillon fort », en partenariat avec Wanze, Villers-le-Bouillet, Engis, Héron et Marchin. Le but est de concilier l'offre et la demande d'emploi local. Il est apparu que des entreprises occupaient des travailleurs venant parfois de fort loin, alors que les profils recherchés existaient sur nos entités. Chaque ADL a donc pris contact avec toutes les entreprises de leur réseau. Nous avons ainsi pu regrouper toutes les offres d'emploi et ce, en collaboration avec le Forem. Nous avons diffusé ces offres d'emploi et nous avons reçu une trentaine de candidatures, qui ont été triées et dispatchées vers les entreprises ciblées. Cette opération s'est terminée par un *speed meeting* entre les employeurs et les candidats, ce qui a contribué à la création d'une dizaine d'emplois en CDD, en intérim et en réserve de recrutement. Le retour des entreprises a été très positif.

VINCENT GERMEAU

Il est vrai que, grâce aux bons contacts que nous entretenons avec nos collègues des ADL voisines, il nous est donné de développer des projets un peu plus ambitieux, qui dépassent la taille de notre propre entité ou de notre partenariat initial. Nous avons ainsi, encore en réserve, un projet que souhaitaient développer un infographiste et un photographe de la région. Il s'agit d'une exposition d'œuvres d'art photographiques nature, autour de laquelle nous avons développé une promenade. Le départ se situe à la gare de Braives, où se tient également le marché local, et son parcours emprunte le Ravel en traversant le domaine d'Hosdent. La boucle est ainsi bouclée.



La Maison de village de Braives